



Le Lyaud *notre village*

Bulletin Communal d'information | **N° 72** | AVRIL 2026

le-lyaud.fr  le lyaud officiel

MAISON MÉDICALE

9, rue du Sanjhon
Médecin généraliste :
 TONNEL Estelle 04 22 46 01 64
 GUILLEMINOT Gauvain 04 22 46 05 37
Kinésithérapeute :
 LANDAT Audrey 04 50 73 25 97
Sage-femme :
 RAMUS Céline 06 20 93 06 97



MAISONS PARA-MÉDICALES

- 18, route des Cathelins
Orthophonistes :
 RODET Lore
 VALLÉ Anaïs 07 81 24 96 43
 BARRAL Pauline 07 60 63 89 23
- 68, rue de la Mairie - 2^e étage de la Mairie
Psychologue spécialisée en TSA :
 BAGGIONI Laëtitia
 06 12 96 68 25 - laetitia.baggioni@gmail.com
Ostéopathe :
 Leelou ABRIAL
 rendez-vous sur DOCTOLIB
 ou au 07 43 29 56 77



Le bloc notes

SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi et jeudi : 9 h - 12 h
 Mercredi et vendredi : 9 h - 17 h
 Samedi : 9 h - 11 h 30
 Tél. 04 50 73 90 51
 Mail : mairie@lyaud.fr
 www.le-lyaud.fr

SECRETARIAT DU SIVOM

Ouvert le lundi, mardi, jeudi
 et vendredi de 7 h 30 à 13 h 30
 Tél. 04 50 73 97 84
 Fax 04 50 70 56 53
 Mail : sivom@armoylyaud.fr

RDV DES POINTS PROPRES

- Route d'Armoy
- Parking du cimetière
- Moulin d'Amphion
- Les Granges / Les Chambrettes
- Rue du Sanjhon (*haut de la rue*)
- Route d'Armoy (*imm. commerces*)

DÉCHETTERIE ALLINGES

Horaires d'été
 du lundi au samedi
 de 8 h à 11 h 45
 et de 13 h 30 à 17 h 30
 (sauf le mardi fermeture à 18 h -
 fermeture tous les jeudis)

Horaires d'hiver
 du lundi au samedi
 de 8 h 30 à 11 h 45
 et de 13 h 30 à 17 h
 (fermeture tous les jeudis)
 Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20

Cabinet de kinés et ostéopathie :

41, allée des Fontaines - LE LYAUD
 04 50 72 38 64
 • IRLES-GERMAIN Aurélie
 (Kinésithérapeute et ostéopathe)
 • IRLES Florian (Kinésithérapeute)

Médecin d'Allinges :

• Dr Julliard Marina : 04 50 70 25 00

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Cabinet infirmier des Allinges :

04 50 70 50 44

Cabinet infirmier d'Armoy :

06 21 21 80 91

Pharmacie d'Allinges :

04 50 70 51 93

Pôle Santé Armoy :

- Cabinet de kinésithérapie :
 Delchambre Clément : 07 59 64 34 65
- Orthophoniste :
 Bluteau Marielle : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, rue du Crêt Baron - ALLINGES
 Tél./Fax 04 50 26 49 13

Sommaire

Mot du maire p. 3

COMPTES-RENDUS p. 4

ÉLECTIONS MUNICIPALES p. 4

TRAVAUX p. 5

PAGE VERTE p. 6

MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

Troc'plantes et graines p. 7

Course des Hermones p. 8

Cérémonie 11 novembre p. 9

Repas des Aînés p. 10

Fête de la Lumière p. 10

Fondue de la Vogue p. 11

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE
 p. 12-18

GROUPE SCOLAIRE p. 18

LA VIE AU VILLAGE

Alambic de la distillerie ... p. 19

SIVOM p. 20

Des champions au Lyaud... p. 22

Marché au Lyaud p. 24

Frelon asiatique p. 25

THONON AGGLO p. 26

BUS URBAIN p. 27

RÈGLEMENTATIONS p. 28

ÉTAT CIVIL p. 30

RECETTE p. 31

ASSOCIATIONS / BÉNÉVOLAT ... p. 32

PLANNING MANIFESTATIONS ... p. 33

Le mot du Maire



Joseph DÉAGE
 Maire du Lyaud

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez renouvelée à l'occasion des élections municipales du 15 mars dernier.

Le nouveau Conseil Municipal est installé : une équipe motivée qui s'engage à continuer d'améliorer le quotidien des habitants.

Un deuxième médecin, le Docteur Guilleminot exerce depuis le 2 janvier à la maison médicale.

Certains d'entre vous ont pu ainsi retrouver un médecin généraliste. Merci Docteur d'avoir choisi notre commune.

Une orthoptiste rejoindra la maison paramédicale et une podologue-pédicure s'installera à la maison médicale.

Deux commerces vont être ouverts prochainement : la boucherie Bon-

daz et une boulangerie-pâtisserie.

Nous travaillons avec Madame la Directrice et l'animateur de la Maison d'autonomie pour proposer et mettre en place des animations le vendredi après-midi.

Les aînés du village seront invités à rejoindre leurs homologues à la Maison d'autonomie.

Une information leur sera communiquée.

La sécurisation des trottoirs des rues du centre du village est terminée. Un marquage au sol va être effectué. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Les plantations effectuées par les employés du SIVOM rendront les cheminements plus agréables.

Des poubelles pour les déjections canines ont été réparties sur l'ensemble de la commune.

A vous, propriétaires des chiens, d'en faire bon usage.

Les travaux, route des Devants, se déroulent comme prévu.

Le marché du samedi matin est un lieu de rencontre très convivial : profitez-en.

Des animations vont être proposées par nos différentes associations. N'hésitez pas à y participer : c'est le meilleur moyen de les soutenir.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Je tiens personnellement à remercier les membres du Conseil Municipal précédent qui ont décidé de mettre fin à leurs différentes missions.

Un grand merci pour votre engagement qui a permis de faire évoluer notre village et de votre collaboration si efficace.

Retrouvez tous les *Comptes-rendus*

du Conseil Municipal sur :

<https://www.le-lyaud.fr/votre-municipalite/les-seances-du-cm/>



du SIVOM sur :

<https://www.le-lyaud.fr/intercommunalite/sivom/les-proces-verbaux-du-sivom/>



Les comptes-rendus restent consultables en mairie ou sur les panneaux d'affichage de la commune.

Elections *municipales*

RÉSULTATS

Nombre d'inscrits	1537
Nombre d'absentions	812
Nombre de votants	725
Nombre de bulletins blancs	43
Nombre de bulletins nuls	41
Nombre d'exprimés	641

NOM - PRÉNOM

DEAGE Joseph
MEYNET Jean-Yves
PERNIER Luce
BEL Louis
FILLON Murielle
CORNIER Dominique

FONCTION

Maire
Adjoint
Adjointe
Adjoint
Adjointe
Adjoint

Conseillers municipaux : LORIDON Jean-Paul, NEPLAZ Véronique, CORBÉ COUEDEL Corinne, FILLON Gilles, BRAS GASPARD Adriano, GUILLEM Philippe, MOREL-CHEVILLET Stéphane, PERNET Florence, HEBERT Florence, DEAGE Vincent, PALOMINO Audrey, PERILLAT Marion, MOUGEL Justine.

2 suppléants : SIEGER Franck, JACQUEMOT Pascale.



Les travaux

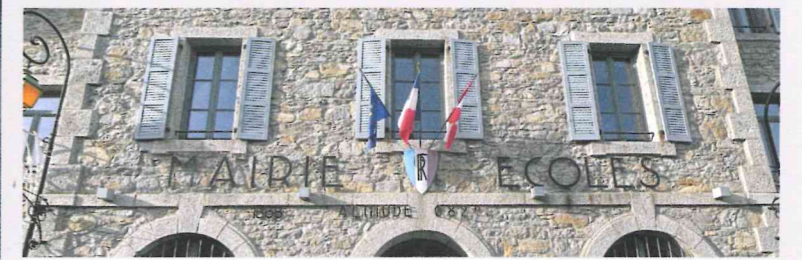
Le département de la Haute-Savoie a apporté une subvention de 4400 € pour l'acquisition de la structure de jeux et de 2000 € pour la construction de l'abri du pressoir.



Pavage des abords du four et du pressoir



Pose du nouveau blason



Ajout des dates de construction sur la mairie

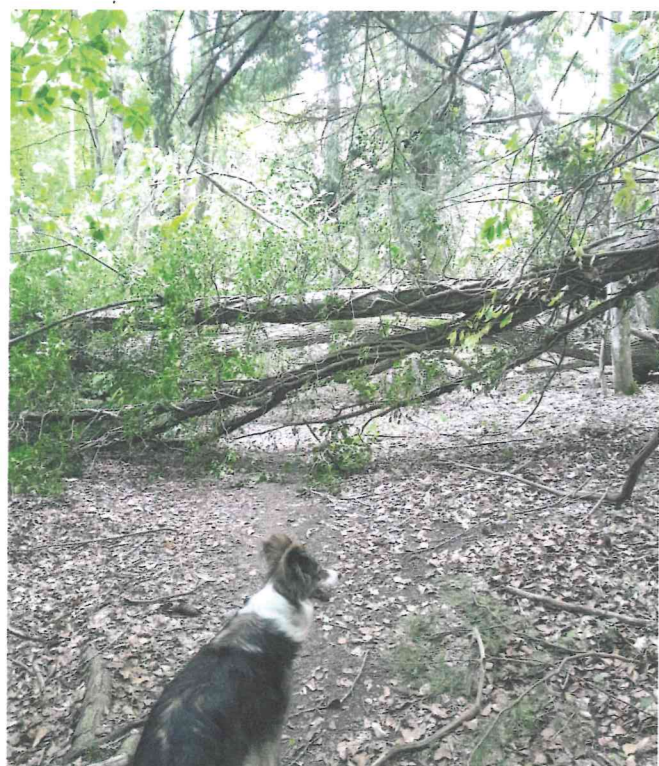
Travaux de goudronnage





Vigilance *sur les sentiers*

La commission sentier œuvre toute l'année à l'entretien et la sécurisation de nos chemins, souvent mis à mal par les tempêtes.



Matinée *nettoyage*

De nombreux lyaudains se sont retrouvés pour nettoyer les routes, sites, parkings, ... le matin du samedi 7 mars. Plusieurs dizaines de kilos de déchets divers et variés ont été collectés. Citons par exemple le nombre important de mégots jetés dans la nature.

Tous ont pu ensuite partager le repas chaud offert par la société de chasse et la municipalité.



La journée nettoyage de printemps

a eu lieu le samedi 7 mars au matin.
Remerciement aux bénévoles présents.

**RENDEZ-VOUS
À L'ANNÉE PROCHAINE.**

Troc' *plantes et graines*

Les Gardiennes de Semences ont organisé le Troc Plantes et graines de l'automne **dimanche 5 octobre 2025** matin sous la halle.

Les jardiniers du Lyaud et des villages alentour ont pu découvrir et échanger des plants de légumes et fleurs très variés car ils étaient nombreux à apporter ceux de leurs jardins. Les 25 tables ont été remplies très rapidement malgré un temps mitigé au départ.

Les fraisiers, dahlias, asters et plantes aromatiques ont trouvé preneurs dès leur arrivée car l'automne est la meilleure saison pour planter les vivaces.

Sur le stand des Gardiennes de Semences, les jardiniers ont aussi pu récupérer des graines de salade, chou, poireau, persil et de nombreuses fleurs, nigelle, souci. Toutes ces graines sont récoltées dans nos jardins et sont donc adaptées à notre climat et terrains du Chablais. Elles sont reproductibles contrairement à celles des magasins et jardinerie qui sont le plus souvent des hybrides incapables de se reproduire à l'identique (ce qui permet d'en vendre chaque année de nouvelles).

Les jardiniers débutants qui n'ont encore pas de plants ou graines à échanger sont bien accueillis et peuvent repartir avec des semences, des plants et des conseils pour faire des graines qu'ils apporteront au prochain Troc Plantes du Lyaud.

Les Incroyables Comestibles étaient aussi présents avec la grainothèque de la Bibliothèque d'Armoiy et ont eu beaucoup de succès.

Le troc de plantes et graines a lieu deux fois par an, en mai et en octobre. Il est soutenu par la municipalité du Lyaud qui fournit des affiches et met à notre disposition la Halle ainsi que les tables qui sont prêtées par la paroisse. Merci aussi aux bénévoles du Lyaud et d'Armoiy qui aident à la mise en place des tables et à l'accueil sur nos stands. La matinée s'est terminée par une animation musicale avec Chantal à l'accordéon accompagnée de ses comparses, une flûte et un accordéon. Elles nous ont même fait chanter toutes ensemble !

Puis nous avons partagé un pique-nique sous la halle pour terminer cette joyeuse matinée.

Rendez-vous au prochain troc qui aura lieu début mai 2026 !

Josette Bidal

des Gardiennes de Semences

INFOS

Notre site :
gardiensdesemencesleman74.fr



Course pédestre *des Hermones*

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE

Pour cette édition 2025, la météo annoncée n'était vraiment pas formidable pour tout le week-end, forte pluie et surtout vent les jours précédents, quelques arbres tombés sur le grand parcours obligeant les employés communaux et les membres de la commission (surtout Fred Anthoniol) à jouer de la tronçonneuse.

Le samedi dès 12h30, tout est en place pour accueillir les participants, nouveauté cette année pour cette épreuve : changement de parcours dans le village, parcours rallongé, montée du Sanjhon supprimée. Cette modification a été appréciée par la majorité des participants et a permis d'avoir des courses très disputées.

Dès 14h, avec une participation identique à 2024, les départs des courses s'enchaînent en fonction des âges. La pluie s'est fait attendre cet après-midi pour le plus grand bonheur des coureurs et des parents venus encourager leurs enfants.

Après l'arrivée de la dernière épreuve, tout ce petit monde fut invité à se rassembler sous la halle pour la remise des récompenses, médailles pour chaque participant, coupes aux 3 premiers de chaque catégorie. Par un temps plutôt fris-

quet, la collation offerte fut appréciée pour clôturer cette épreuve 2025.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

Dès 7h dimanche matin, la météo ne nous avait pas menti, des pluies abondantes nous ont fait apprécier l'abri de la halle pour l'accueil et la remise des dossards, on pouvait annoncer à tous « terrain très boueux pour les deux parcours !!! ». Parcours idem à l'an passé.

La pluie et la fraîcheur ont influencé le nombre de participants, une cinquantaine d'absents pour les 2 parcours, malgré cela la présence de 330 coureurs a permis d'égaliser la participation de l'an passé, une belle récompense pour les bénévoles qui ont tout mis en place pour cette épreuve dès le lever du jour.

Après les échauffements raccourcis, Monsieur le Maire a donné le départ des deux parcours, sécurisés par un nombre important de signaleurs (eux sous la pluie !!!) répartis aux divers carrefours ou points directionnels, dispositif indispensable et obligatoire pour le bon déroulement des épreuves.

Après l'effort, chacun a pu se diriger vers la table où la distribution du traditionnel reblochon de la Gaec de Trossy avait lieu, profiter aussi de la collation d'après course, préparée par toute une équipe de bénévoles sous la halle, fortement appréciée par un temps pareil. Pour permettre d'attendre la remise des prix, la buvette a permis à tous de se réchauffer en proposant café, vin chaud ou autres boissons.



Cross des jeunes



André et Hubert

Une fois tous les coureurs arrivés, la remise des prix a pu avoir lieu sous la halle couverte, Monsieur le Maire a tenu à remercier tous les participants et participantes pour leur présence et leurs résultats, tous les bénévoles ainsi que tous les membres de la commission Sports Loisirs.

Toutes les catégories hommes et féminines ont été récompensées sur le podium (les 3 premiers).

Comme chaque année, la commission Sports Loisirs est partenaire de la recherche contre la mucoviscidose et lors de cette remise des prix, la commission a remis aux représentants de cette association un chèque de 500,00 Euros, somme prélevée sur chaque engagement.

La commission et moi-même remercions tous les concurrents, tous les bénévoles, les signaleurs et leur responsable Dominique, les

employés communaux, la mairie et son secrétariat, les services de secours FFSS, le service chronométrage et classements M. Didier BONNET, les ouvreurs en VVT.

Les remerciements vont aussi aux entreprises sollicitées pour leur aide financière, dons de lots etc... Grand merci à Terre de running et toute son équipe pour les lots fournis, dossards, bons d'achats et l'aide apportée pour l'organisation.

Grand merci à Fred ARRACHART pour son aide à l'organisation, pour les lots offerts, pour la couverture de la course avec assurance Allianz.

Pour terminer, merci au speaker Gilles BOUCANSAUD pour avoir animé ces deux jours de course avec brio.

Malgré le temps, la 41^e édition fut réussie.

Pour la commission Sports Loisirs
André JACQUEMOT



Pour infos classements : Voir site chronotop.run

Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque 11 novembre depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les lyaudains se sont réunis pour rendre hommage aux combattants qui ont donné leur vie pour notre pays. Ce jour de la commémoration de l'Armistice de 1918, est devenu, au cours du XX^e siècle, un symbole de cohésion nationale et de mémoire envers tous les « morts pour la France ».

Tous les participants se sont retrouvés ensuite pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Repas des Aînés

Dimanche **7 décembre 2025** les aînés étaient réunis à la salle communale pour un moment chaleureux de partage.

137 repas ont été servis par l'équipe du Pt'it Cez emmenée par William et Léa.

Les convives ont apprécié les délicieuses clémentines offertes généreusement par Le POTAGER DES FOURCHES.

Ils ont également aimé le fromage du GAEC DES DEUX SAVOIE et le pain de la BOULANGERIE DEVILLE, fournisseurs pour l'occasion.

Les doyens ont été mis à l'honneur : Madame Charlotte TINJOD née en 1929 et Monsieur Michel TONNEL, né en 1930.

Ce repas est l'occasion de rencontres et d'expériences nouvelles pour les jeunes aînés nés en 1955.

C'est également un lieu où l'on peut discuter et voir les personnes non croisées tout au long de l'année.

MERCI pour votre participation et à l'année prochaine.



Fête de la lumière

Le **12 décembre dernier**, les lampions des enfants ont éclairé les rues de notre village. Puis « la jeune compagnie de spectacle vivant » dirigée par Adélie, animatrice du foyer rural Armoy le Lyaud, nous a présenté un spectacle plein de lumière et de charme. Le Père Noël et les traditionnels vin et chocolat chauds ont réchauffé petits et grands.



Fondue de la Vogue

Le **2 février** dernier, les lyaudains sont venus nombreux déguster la fondue préparée par notre équipe, discrètement accompagnée par Sylvain, notre champion local.

Le panier garni a été gagné au tirage au sort par Caroline LASORSA.



Les cuisiniers



Equipe fondue

APE Association des Parents d'Élèves

Cette rentrée 2025 a été placée sous le signe du renouveau avec l'arrivée de nombreux nouveaux membres, notamment des papas ! Un grand merci à toutes celles et ceux qui rejoignent notre équipe pour faire vivre les événements de la saison 2025-2026.

Samedi 11 octobre, la salle des fêtes d'Armoy s'est transformée en royaume d'**Halloween** !

Monstres effrayants, princesses élégantes et héros de dessins animés ont envahi la piste pour une boum haute en couleurs. Entre rires, musique et danses, les enfants ont rivalisé d'imagination lors du concours de gâteaux terrifiants et du défi des citrouilles sculptées. Une après-midi magique où la fête a résonné.



Le 22 novembre, notre incontournable **LOTO** a une fois de plus rassemblé un public enthousiaste. Cette année, les places étaient disponibles en prévente au Vival à Armoy ou via une plateforme de réservation en ligne, et vous avez répondu présents ! Les participants ont eu la chance de remporter des lots exceptionnels offerts ou financés par nos partenaires : console de jeu, trottinette électrique, baptême de l'air et même un séjour en relais-château... Une soirée riche en émotions et en convivialité, renforcée par notre buvette proposant snacks salés, sucrés et boissons. Un vrai succès collectif !

En décembre, la magie de Noël s'est invitée dans les classes avec la **visite du Père Noël**, venu gâter les enfants.

Les familles ont également pu commander un calendrier unique, illustré par les photos des élèves de chaque classe.

Samedi 31 janvier pour la première fois, un après-midi « **jeux de société** » a été organisé. En soirée, la traditionnelle belote a su garder sa convivialité malgré une fréquentation en baisse.

Le vendredi 27 mars, la distribution de lasagnes a rencontré un franc succès.

A vos agenda

Dimanche 10 mai : Venez chiner, dénicher des trésors et faire de bonnes affaires à notre célèbre **vide-greniers** à Armoy.

Votre participation est essentielle pour faire de ces rendez-vous des moments inoubliables.

Ensemble, continuons à faire vivre notre association !

L'APE Armoy-Le Lyaud

Les mots dits

Pendant 2 week-ends d'octobre et novembre dans la salle paroissiale du Lyaud la troupe des Mots Dits a proposé à de très nombreux spectateurs une pièce de Jean Marsan "Le noir te va si bien" au profit de 3 associations :

- "La Passerelle",
- "Canicap",
- "l'école de musique Armoy Lyaud".



Foyer rural

L'équipe du Foyer Rural Culturel Armoy Le Lyaud vous souhaite une heureuse année 2026, riche de belles expériences !

Et pourquoi pas avec les animations proposées par le foyer ?

Celles-ci ont généré **397 adhésions** cette année.

Toutes les activités prévues se réalisent sauf la proposition d'apprentissage de manière ludique d'anglais pour les enfants de 3 à 6 ans.

Un grand merci aux animateurs et animatrices, aux communes d'Armoy, du Lyaud et au Conseil Départemental de Haute-Savoie, pour leurs engagements et soutiens !

D'autres activités ponctuelles vous seront proposées pendant le premier semestre 2026 par le biais d'affiches ou de messages sur Facebook et Instagram.

Vous pouvez nous contacter par mail : foyer.armoy.lelyaud@gmail.com ou par téléphone : 06 51 13 72 36.

Vous pouvez aussi nous rencontrer le lundi hors vacances scolaires de 9h à 12h dans l'ancienne mairie d'Armoy.



Stretching

Ecole de musique

Nous remercions encore le super bureau très dynamique qui a eu la force et le désir de remettre au cœur du village un enseignement musical de qualité.

Aujourd'hui, l'école propose des cours de guitare, d'éveil musical, de piano, de violon, de batterie. Mais aussi un groupe jeune et un groupe adulte, venant d'horizons différents et apportant ainsi chacun leur patte artistique.

C'est assez incroyable de pouvoir compter sur notre école de musique située en plein cœur du village et de se dire qu'ici, nous pouvons trouver l'enseignement proposé dans une grande ville.

Cela est d'autant plus incroyable, qu'un nouveau cours est en train de se mettre en place... Ta-Dam ... roulement de tambour... en septembre prochain, nos élèves (et bien sûr TOUS les nouveaux membres qui vont nous rejoindre bientôt) pourront s'inscrire en plus de leur cours, à des heures de solfège. Cela réjouit déjà nos musiciens et leurs professeurs qui voient là un énorme pas pour encore plus progresser.

Mais une école de musique, ce ne sont pas que des élèves et professeurs, c'est aussi un bureau qui doit gérer l'arrière-boutique telles de petites fourmis pour que tout roule.

Cet hiver, notre nouveau-futur-président Vivien, travaille déjà d'arrache-pied pour qu'un nouveau système de paiement soit mis en place ainsi qu'un site internet. Ces nouvelles améliorations « techniques » permettront une fluidité dans la gestion des inscriptions et des paiements.

Rendez-vous

Le bureau s'attèle également à la préparation de notre AUDITION DE FIN D'ANNEE du 12/06... à vos agendas ! C'est une date à ne pas manquer car convivialité et bonne humeur seront de mise pour enflammer le dancefloor de la halle !

Nos remerciements :

Nous souhaitons remercier l'association Chab'Arts de nous avoir convié lors de leur exposition artisanale du 8 et 9 novembre pour tenir la petite buvette. Cette fois, ce sont nos jeunes du groupe qui se sont admirablement bien débrouillés pour vous servir à la buvette et pour leur concert. Ce fût un grand succès !

Toute la recette du jour leur a été reversée pour qu'ils puissent s'acheter quelque chose dont ils ont besoin : carte blanche pour le groupe jeune (micro, nouveau t-shirt, ou autre) !



Si vous n'avez pas pu vous rendre à cet événement, nous vous conseillons les prochains ! Nous pouvons vous dire que les créatrices et créateurs du Lyaud, d'Armoys et des alentours ont beaucoup de talent. Bravo à tous !

Ce week-end du 8-9/11 a été très chargé pour nos bénévoles car nous avons aussi assuré la buvette pour la troupe de théâtre Les Mots'Dits. Nous tenons à les remercier vivement pour leur généreux don (des recettes de l'entrée au chapeau) entièrement reversé à l'école de musique.

Nous avons vraiment hâte de vous voir lors de nos prochains événements !

Toute l'équipe de l'école

Agenda

A noter dans l'agenda :
12 juin 2026
Audition école de musique
Sous la halle du Lyaud
Musique live, glouglou/miam-miam
Et dancefloor!

Nous commençons à travailler sur l'organisation de la rentrée 2026/2027.

Si vous êtes profs, asso, parents d'élèves ; que vous avez des envies, des idées...

Ecrivez-nous :
musiquelelyaudarmoy@gmail.com

Gouttes de vie

Association des donneurs de sang Armoys-Le Lyaud

Nouvelle saison, nouvelles règles !

Depuis le 1^{er} septembre 2025, certains critères d'éligibilité aux dons (sang, plasma, plaquettes) ont évolué. Ces ajustements s'appuient sur les dernières données scientifiques, afin d'assurer la sécurité des donneurs et des patients, tout en permettant à davantage de personnes de participer à cet acte solidaire.

Tatouage ou piercing : délai réduit de 4 à 2 mois

Vous pensiez qu'un tatouage ou un piercing vous empêchait de donner votre sang à vie ? C'est faux. Et même mieux : vous pouvez désormais donner votre sang dès 2 mois après la procédure (contre 4 mois auparavant).

Endoscopie souple : 2 mois d'attente

Les examens de type coloscopie ou fibroscopie (réalisés avec un instrument souple) nécessitent désormais un délai de 2 mois, contre 4 précédemment. Cela concerne uniquement les procédures réalisées par un professionnel de santé.

Acupuncture, mésothérapie, sclérose de varices : délai réduit à 2 mois

Vous pensiez qu'un soin à l'aiguille vous empêchait de donner votre sang ? Bonne nouvelle : si ces actes ont été réalisés dans des conditions médicales encadrées, le délai d'attente est désormais de 2 mois, contre 4 auparavant.

Substituts osseux en implantologie dentaire : plus d'exclusion permanente

Vous avez reçu un implant dentaire avec substitut osseux ? Cette situation ne constitue plus une contre-indication au don. Pourquoi ? Parce que ces matériaux sont désormais viro-inactivés.

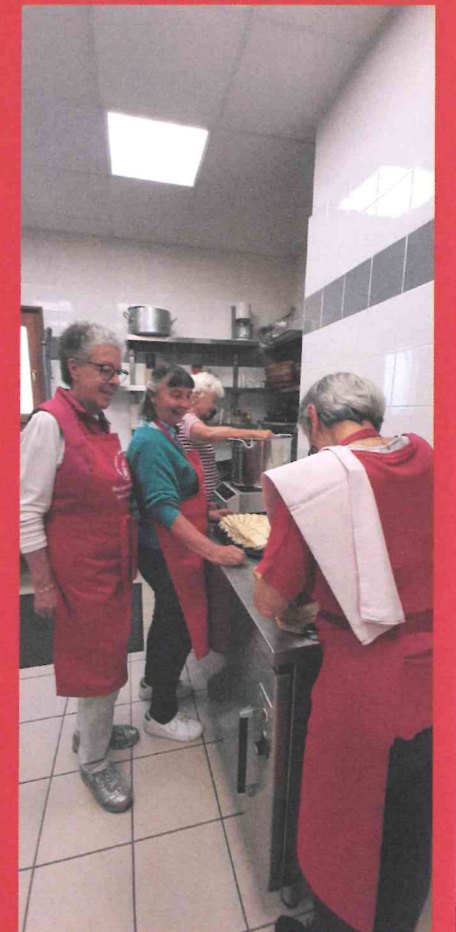
Pensez à demander à votre dentiste la nature de votre implant avant votre don.

Pourquoi ces changements ?

PLUS DE DONNEURS, PLUS DE VIES SAUVÉES.

Ces évolutions résultent de décisions réglementaires prises à l'échelle européenne et nationale, sur la base des dernières données scientifiques disponibles. Elles visent à ajuster les critères à l'état des connaissances scientifiques, sans compromis sur la sécurité.

Grâce à ces nouvelles consignes, vous êtes peut-être devenu donneur sans même le savoir ! Alors, pourquoi ne pas sauter le pas ? Parlez-en autour de vous, motivez vos proches, partagez l'info... Chaque don compte. Et c'est tous ensemble que nous faisons avancer la générosité.



Le calendrier 2026 des collectes au Lyaud est le suivant :

- Mercredi 27 mai de 15h à 19h
- Mercredi 29 juillet de 8h30 à 11h 30
- Mercredi 30 septembre de 15h à 19h
- Mercredi 2 décembre de 15h à 19h



Association sportive *Le Lyaud / Armoy*

Un début de saison encourageant pour l'ASLA

Chers membres, amis et supporters,

La saison sportive a débuté dans de bonnes conditions pour l'Association Sportive ASLA. Dès les premières semaines, l'ensemble des jeunes licenciés a su trouver ses marques au sein du club, témoignant d'une intégration réussie et d'un esprit collectif déjà bien présent.

On note toutefois une légère baisse des inscriptions dans les catégories U7 et U9 cette saison. Malgré cela, la dynamique globale reste positive et le club continue d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, grâce à l'engagement des éducateurs et des bénévoles. L'ASLA peut également compter sur la présence de son équipe féminine, qui poursuit son aventure cette année encore. Le club lance d'ailleurs un appel à toutes les joueuses intéressées nées en 2013, 2014, 2015 pour venir renforcer cet effectif. De la même manière, l'équipe senior est à la recherche de nouveaux joueurs afin de consolider son groupe. Toutes les personnes souhaitant rejoindre ces catégories seront les bienvenues et accueillies avec plaisir.

Cette saison marque également le lancement de notre nouvelle équipe féminine senior foot loisir, qui compte aujourd'hui 12 licenciées. Une étape importante, témoignant de la volonté du club de développer le football féminin et d'offrir à toutes les joueuses un cadre structuré, convivial et motivant. L'ambiance au sein du groupe est très positive et prometteuse pour la suite de la saison.

Les licenciés de l'ASLA engagés au sein de l'association AALP, notamment dans les catégories



Goûter de Noël pour la catégorie U 11

U15 et U17, s'y épanouissent pleinement. Cette collaboration se déroule dans de très bonnes conditions, tant sur le plan sportif qu'humain. L'association évolue positivement et permet aux enfants de progresser, de s'épanouir et de prendre du plaisir à jouer au football dans un cadre structuré et bienveillant. Cette saison est aussi marquée par une grande fierté pour le club : l'intégration officielle de la commune d'Orcier au sein de l'ASLA. Cette union se reflète désormais dans le nouveau logo de l'association (ci-joint), symbole fort de l'identité et du développement du club sur le territoire.



Concernant les infrastructures, l'ASLA dispose aujourd'hui de 4 terrains : 1 sur la commune d'Orcier, 2 sur la commune du Lyaud et 1 sur la commune d'Armoy.

Les conditions météorologiques parfois difficiles compliquent l'organisation et la tenue de l'ensemble des entraînements pour tous les licenciés. Néanmoins, les communes ont investi cette année dans de nouvelles machines destinées à améliorer l'entretien et la qualité des terrains. Le club tient à les remercier chaleureusement pour cet engagement, qui permettra, dès le mois de mars, de retrouver les surfaces de jeu dans de bonnes conditions.

Sur cette première partie de saison, aucun événement majeur n'est à signaler, si ce n'est le traditionnel goûter de Noël. Un moment convivial très apprécié, offert à l'ensemble des licenciés et à leurs parents, autour d'un goûter gourmand, de boissons pour petits et grands, ainsi que de plusieurs tombolas offertes par le club.

Mot du Président :

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent, de près ou de loin, à la réussite et au développement du club : bénévoles, membres du comité, partenaires, communes, ainsi que toutes celles et ceux qui répondent présents tout au long de l'année pour soutenir l'association. C'est grâce à cet engage-

ment collectif que l'ASLA continue de prospérer.

Un grand merci aux 3 communes partenaires – Orcier, Le Lyaud et Armoy – ainsi qu'au département, pour les subventions accordées chaque saison. Ces aides financières sont essentielles au bon fonctionnement du club : elles permettent de soutenir la formation des jeunes, l'encadrement sportif, l'entretien du matériel et le développement global du club. Sans ce soutien fidèle et précieux des collectivités, il serait difficile de poursuivre notre mission dans de bonnes conditions. Un grand merci à tous pour votre confiance et votre engagement à nos côtés. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2026, à vous et à vos proches.

Amicalement,
Florent Eydeley »

Événements à venir

- **Tournoi de Pentecôte :** Le Tournoi de Pentecôte se déroulera en mai 2026. Un rendez-vous sportif incontournable, placé sous le signe de la convivialité et du partage.
- **Fête de l'été :** La fête de l'été aura lieu les 4 et 5 juillet.
- **Grand loto de l'été :** Comme le veut la tradition, le grand loto de l'été se tiendra le samedi soir, pour un moment festif et chaleureux à ne pas manquer.

Merci encore pour votre soutien et votre engagement !

Sportivement,
L'association sportive, Armoy,
Le Lyaud



Le comité qui réunit les membres du bureau et les dirigeants du club

Chœur ECLA

Après 3 années passées sous l'aile de l'école de musique EMLA, le chœur dirigé par Sébastien Chate-lain a choisi de prendre son auto-nomie et de créer sa propre associa-tion. C'est ainsi qu'est né le chœur ECLA.

Ce chœur se retrouve pour répéter certains samedis matin dans une salle de la mairie du Lyaud. C'est un chœur intergénérationnel qui chante un répertoire varié entre chants du monde et chansons de variété, mais avec une mise en es-pace « chœurégraphique ».

Les chanteuses et chanteurs se sont déjà produits cet hiver sous le nom temporaire " Les Melchior " avec la fanfare éphémère " Les Bal-thazar " pour des chants de Noël.

Le samedi 28 mars en l'église du Lyaud, le concert, avec la chorale Chœur à Cœur de Massongy, a ren-contré un franc succès.

Le Chœur ECLA se produira en concert le **dimanche 26 avril à 17h à Sciez** avec La MI Chœur.



*Au plaisir
de vous retrouver !*

Groupe scolaire



Bienvenue aux CP

Alambic de la distillerie des Hermones

Du 18 au 23 décembre, l'alambic a retrouvé son emplacement annuel, route des Cathelins au Lyaud.

Un joli succès : des particuliers chevronnés ou débutants ont pu confier leurs fruits à Jean-Marc et Sylvain, distillateurs passionnés.

Pour sa 97^e année, la vieille ma-chine a eu le droit à une restaura-tion de sa cuve de refroidissement. L'association de la distillerie des Hermones qui a pour vocation de continuer à faire vivre l'alambic et ses traditions a souhaité organiser cette rénovation sans dénaturer le charme et l'histoire de la machine. Ainsi, l'ancienne cuve a été confiée à des chaudronniers de Dordogne. Ses plaques ont également été ra-fraichies.

Après 5 journées dans notre village, la petite équipe a rejoint, comme tous les ans les villages de Reyvroz puis Vailly.



Cuve remplacée

*Merci à eux
et à l'année prochaine !*



Sylvain Bel et Jean-Marc Bidal

Notre équipe Technique *du Sivom*

Une journée au SIVOM

(Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) du groupe scolaire

Après avoir rencontré les Agents Techniques du SIVOM (voir notre article du bulletin municipal n°70 de mars 2025) nous sommes allés à la rencontre de l'équipe du groupe scolaire.

Nous avons été accueillis par Karine GIRARDOT, Secrétaire du SIVOM. Notre interview a démarré à 8h pour ne pas trop déranger l'organisation de l'équipe.

Karine, présentez nous l'équipe qui opère dans le groupe scolaire

« L'équipe, composée de douze personnes est complétée par 2 enseignantes : Aurélie MALLARD et Delphine GAILLARD assurent l'aide aux devoirs.

Parmi les 12 agents nous retrouvons les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), les personnes responsables de la garde-périscolaire, et celles rattachées au service cantine et entretien des locaux.

Les personnes qui interviennent au sein du groupe scolaire sont multi-tâches : les ATSEM sont rattachées à des classes mais interviennent également, lors des temps de cantine, de sieste, de garderie (matin et soir) ainsi que pour l'entretien des salles. »

Donc la journée se déroule comment ?

« La journée démarre par la garderie qui ouvre ses portes dès 6h50 jusqu'à 8h20. En fonction des inscrits et des horaires demandés il y a entre 1 et 4 personnes de Garde-Périscolaire pour accueillir 40 à 64 enfants.

A 7h30, les ATSEM sont déjà à l'œuvre et préparent leurs salles de classe. A partir de 8h20 elles secondent les enseignants dans la prise en charge des enfants de maternelle. »

Nous accueillons Marie qui vient d'arriver et qui parle de son activité de mise en place, préparation, service et entretien du restaurant scolaire.

« Ma journée opérationnelle démarre à 8h30 avec en général la vérification des bons de livraisons des repas, le point sur les stocks nécessaires. Je récupère les repas apportés par les parents dont les enfants présentent des allergies alimentaires (dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé). Les parents apportent ces repas dans des sacs isothermes bien identifiables que nous mettons en chambre froide.

Ensuite 3 personnes de l'équipe préparent les coupelles avec les entrées et les desserts.

Il faut savoir que nous avons différents types de service.

Les plats chauds sont mis au four de 10h à 11h puis nous les installons dans la banque de service.

Nous devons contrôler les températures des vitrines réfrigérées et des frigos régulièrement pour garantir la continuité de la chaîne du froid.

Les petits qui sont servis à table arrivent à 11h30, les ATSEM doivent s'occuper des 63 à 80 petits, un sacré défi !!

Les plus grands passent par le self, ils se servent pour les entrées et desserts et nous leur servons les plats chauds. Ils s'installent dans l'ordre d'arrivée, pas question de les laisser s'asseoir n'importe où car la place est juste-juste pour tous.

Notre record date du mois de décembre où nous avons accueilli 250 enfants.

Il y a 2 services horaires, le premier de 11h30 à 12h10 pour les CP, CE1 et CE2, le second de 12h20 à 13h pour les autres CE2, CM1 et CM2. Il arrive que nous fassions un 2^e service glissant lorsqu'il y a trop d'enfants.

Lorsque le nombre d'enfants est très important, des élus du Conseil Municipal viennent nous aider.

Nous les en remercions.

Sensibilisés au tri sélectif, les enfants doivent trier les déchets des plateaux. L'objectif à terme sera de créer des bacs de bio déchets avec la participation de l'agglomération. Une pesée des déchets est réalisée plusieurs fois dans l'année pour évaluer le gaspillage alimentaire. Ensuite place au nettoyage !! Récupération de la vaisselle, nettoyage du sol, pas mal de travail car immanquablement il y a des aliments et de l'eau par terre.

Merci Marie pour ces précisions, nos lecteurs vont découvrir pas mal de choses.

Nous reprenons l'interview de Karine sur la suite de la vie de l'école. Après les horaires de classe nous devons organiser la garderie du « soir ».

A partir de 16h30 la garderie s'organise dans le gymnase, où nous positionnons des tapis au sol, les enfants jouent, certains dessinent, d'autres préfèrent aller se défouler dehors.

Nous accueillons jusqu'à 93 enfants en garderie du soir.

Les derniers enfants s'en vont à 18h30.

L'école est maintenant fermée et nous pouvons faire les dernières opérations de nettoyage, Souad s'occupe du gymnase, les ATSEM se sont occupées des autres locaux. Le calme s'abat sur le bâtiment jusqu'à 6h50, et c'est reparti !!

Et vous Karine quelles sont vos missions en tant que secrétaire du Sivom ?

Le secrétariat du SIVOM assure l'administration des services périscolaires de l'école et des services techniques.

En effet j'ai plusieurs casquettes, une mission Gestion des Ressources humaines de la vingtaine d'agents du SIVOM, les remplacements, les arrêts de maladie, l'ensemble du pôle formation avec le suivi des formations obligatoires

et les nouvelles formations demandées par les instances publiques. Il faut savoir que nous avons six personnes qui sont SST (sauveteur secouriste du travail) et avec le nombre d'enfants sur place, les petits bobos sont monnaie courante. Une mission Gestion et Organisation, suivie des inscriptions cantine, garderie du matin et soir, aides au devoir. Le suivi des commandes repas auprès des prestataires et en toute logique la partie facturation des dépenses et des recettes (cantine, garderie et aide aux devoirs). Je dois également travailler sur l'élaboration des budgets, monter les dossiers de subvention pour présenter la gestion auprès des élus du Sivom.

Enfin la partie Rapports obligatoires,

- Le RSU, Rapport Social Unique, permet d'apprécier la situation de l'établissement à la lumière des données sociales regroupées sous plusieurs items tels que les effectifs, la formation, l'absentéisme, le temps de travail, les conditions de travail, la rémunération et les droits sociaux.
- Le PPMS, Plan Particulier de Mise en Sûreté, est un document opérationnel qui permet d'assurer la sécurité des personnes présentes dans l'école ou l'établissement dès lors que survient un événement majeur et en attendant l'arrivée des secours.
- Les rapports du pôle formation

- Les documentations ERP (Etablissements Recevant du Public) pour vérifier la conformité aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique.

Enfin je fais le lien avec les services techniques du Sivom pour solutionner les tracas techniques du bâtiment.

Merci pour votre accueil Karine et bonne continuation pour toute l'équipe pour cet accompagnement de nos enfants.



DENISE CHEVALLET

ATSEM en classe de PS-MS
Cantine du cycle 2
Sieste des PS
Garderie du matin et du soir
Entretien de la maternelle



EMILIE BON

ATSEM en classe de PS-MS
Cantine des maternelles
Sieste des PS
Entretien de la maternelle



SOPHIE DEVILLE

ATSEM en classe de MS-GS
Cantine des maternelles
Garderie du matin et du soir
Entretien de la maternelle



ADRIENNE MARTIN

ATSEM en classe de MS-GS
Garderie du matin
Cantine des maternelles
Entretien du cycle 3



MARIANNE LIBERIOUX

ATSEM en classe de GS-CP
Cantine des maternelles
Sieste des PS
Entretien du cycle 3



NADIA BOYER

Cantine du cycle 2
Aide aux classes de MS-GS et GS-CP les après-midis
Entretien du cycle 2



SOUAD EL ZATAB

Garderie du matin et du soir
Cantine du cycle 3
Entretien de la garderie



CHRISTÈLE CHEMIN

Aide mise en place des repas
Cantine du cycle 3
Garderie du soir



GABRIELLE NAMBRIDE

Aide mise en place des repas
Cantine du cycle 2 et 3
Entretien de la cantine et du bureau

ATSEM ET PERISCOLAIRE

NOUS RESTONS DISPONIBLES POUR RÉPONDRE À VOS ÉVENTUELLES QUESTIONS ET POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DE VOS ENFANTS. N' HÉSITÉZ PAS À NOUS DEMANDER AUPRÈS DES ENSEIGNANTS OU PAR L' INTERMÉDIAIRE DE KARINE.



MARIE ASSEMAT

Mise en place, préparation, service et entretien du restaurant scolaire



KARINE GIRARDOT

Secrétariat du Sivom
Inscriptions aux services périscolaires, facturation, ...
Aide pour l'appli e-ticket

Des champions au Lyaud

PORTRAIT D'UN SPORTIF LYAUDIN

Charly VALLET, jeune cycliste lyaudin du club EVIAN VELO a participé aux Championnats de France de l'avenir en vélo de piste du 29 octobre au 2 novembre 2025.

C'est dans une équipe composée d'une dizaine de jeunes, avec 5 représentants de Haute-Savoie qu'ils ont été sélectionnés pour défendre les couleurs de l'équipe Auvergne Rhône Alpes à Loudéac en Bretagne.

Charly a fait 7^e en course scratch, 9^e au 500 mètres et c'est avec brio qu'il a remporté la médaille d'or en vitesse par équipe avec 2 coéquipiers des clubs de Lyon et de Villefranche sur Saône. Ils ont ramené le maillot bleu blanc rouge et ont été sacrés champions de France de la discipline le samedi 1^{er} novembre alors que se déroulait le cross du Lyaud.

Sur un vélo depuis toujours et sur les compétitions depuis ses 4 ans (notamment en route et cyclocross), c'est plein d'espoirs et de motivations que Charly se dirige vers un avenir prometteur sur plusieurs disciplines en vélo. Il a récemment quitté son club de cœur depuis 12 ans pour rejoindre le collectif U17-U19 de Cluses-Scionzier.



En piste



L'équipe

Il est également sélectionné par l'équipe de France Piste en Sprint U19 pour participer à une première compétition internationale aux Pays Bas du 8 au 11/01/2026 : The Next Generation à APLEDOORN qui se déroule en amont des Championnats d'Europe pour les élites et pros.

Poursuivant en parallèle ses études au lycée agricole de Poisy, il reste également focus sur le bac de français en juin. Ses terrains d'entraînements préférés restent les routes et sentiers du Lyaud, son village auquel il est très attaché.

SYLVAIN BEL, DIPLÔME D'ARGENT AUX MONDIAUX DE FONDUE

L'année 2025 aura été riche de récompenses pour Sylvain Bel. En février, il remporte les championnats de France à Perrignier. Victoire d'autant plus appréciée que son fils Romain remporte lui aussi la médaille dans la catégorie junior. En novembre, il se présente aux championnats du monde de fondue savoyarde à Tartegnin (Suisse) et remporte un diplôme d'argent ! Des récompenses amplement méritées pour un cuisinier passionné. L'aventure a commencé pour Syl-

vain et sa bande de copains lors de leur première présentation aux mondiaux de 2017. Grâce aux rencontres et conseils de chefs et de fromagers, il a affiné ses recettes et son savoir-faire jusqu'à remporter, en duo avec Yann Garnier, le diplôme d'or aux mondiaux de 2023. Aujourd'hui, il propose sa recette en sachets ainsi que l'animation d'événements publics ou privés. Pour plus d'informations : www.sylvainbel-fondue.com



PORTRAIT DE CORENTIN HEBERT : MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE EN ZINGUERIE

Corentin a 17 ans. Déjà petit, vers 10 ans, il voulait être charpentier. Il a pu découvrir le métier lors de ses stages au collège chez FAVRAT à Orcier puis les Chalets BAILLY à Sciez.

Depuis 3 ans, il prépare un Bac Pro en Couverture au lycée des Compagnons du Tour de France à Mouchard dans le Jura, qu'il fait en alternance.

Sa première entreprise était chez un compagnon à côté de Toulouse où il a participé à la réfection des toitures en ardoise des églises de Couffoulex et Grazac, petits villages dans le Tarn.

Puis, il a eu l'occasion de travailler dans une entreprise en Belgique spécialisée dans la rénovation de monuments. Il a, entre autres, travaillé sur le clocher de l'église Saint

Christophe de Liège. Il a participé à la rénovation d'une tour de l'abbaye de Beaufays (près de Liège) et réalisé des éléments techniques en zinguerie pour un château des environs...

En Terminale, cette année, il commence son Tour de France à Paris où il travaille sur la réfection d'une toiture en zinc près de l'Opéra Garnier.

En 2025, il a participé au concours pour devenir Meilleur Apprenti de France en spécialité Zinguerie.

Il a donc réalisé une maquette composée d'une toiture et 2 pans de mur avec des bardages en zinc et d'autres éléments techniques imposés par le sujet du concours.

Cette maquette a nécessité 350 heures de travail qu'il a effectuées pendant les vacances scolaires et

tous ses weekends de février à avril. Après examen de plusieurs jurys composés de compagnons expérimentés et de Meilleurs Ouvriers de France, il a obtenu la médaille d'Or Nationale et le titre de Meilleur Apprenti de France 2025 en zinguerie.



Championnat du monde de fondue

Quand le restaurateur du village se qualifie parmi les 6 meilleurs au championnat du monde de fondue. Partie d'un défi, l'idée de s'inscrire au Championnat du Monde de la Fondue en catégorie professionnelle à TARTEGNIN en Suisse voisine, a nécessité plusieurs tests autant dans la sélection que le dosage très précis (au millilitre ou gramme près) du vin, du fromage ou du poivre.

Quelques essais et apéros plus tard, William LARBAOUI et Nicolas GRENIER, ont finalisé une recette aboutie, prête à relever le challenge.

Plus de 100 candidats ont été répartis en plusieurs caves.

Le gagnant de chaque cave était sélectionné pour la phase finale.

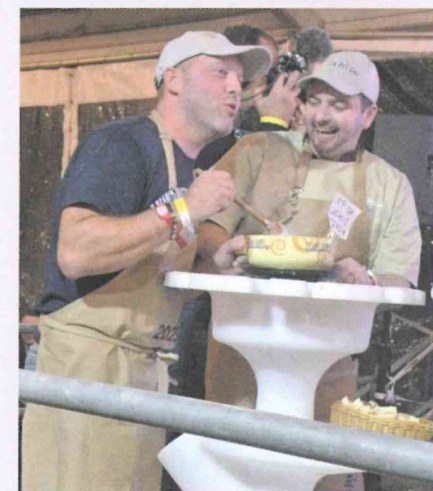
Un participant suisse a reçu le 1^{er} prix.



William et Nicolas ont été qualifiés parmi les 6 meilleurs et distingués médaillés d'OR.

La recette est à déguster sur place au P'tit CEZ.

Fort de cette réussite, William s'est engagé, en solo, pour le championnat de France de fondue à Perrignier le 14 février dernier.



Marché au Lyaud

Les 6, 13 et 20 décembre dernier, un panier garni offert par les producteurs et exposants a été gagné par M. et Mme Bron d'Allinges, Mme Meynet du Lyaud et M. et Mme Loubet d'Armoy. Comme d'habitude, les producteurs du marché vous ont régalié et quelques exposants locaux ont égayé par leurs créations les 3 samedis.

La commission du marché a offert pour l'occasion le verre de l'amitié lors des 3 tirages au sort.

Ce fut une réussite.



Raphaël Vionnet, plats à emporter et douceurs



Traiteurs grecs

Frelon asiatique

En cas de présence de frelons asiatiques, appeler le secrétariat de mairie. La municipalité prend en charge l'intervention pour le retrait du nid.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est une **espèce exotique envahissante** apparue en France en 2004. **Prédateur** de nombreuses espèces, dont les **pollinisateurs**, le frelon s'est rapidement révélé comme un **danger pour les écosystèmes**, mais également une menace pour les populations humaines. Le **Groupe de Défense Sanitaire** a pour but de proposer et d'organiser la lutte contre cette espèce, présentant de véritables risques pour la filière apicole, et la biodiversité.

CHIFFRES CLÉS

4 874 NIDS SIGNALÉS EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE EN 2025

11 KG D'INSECTES CONSOMMÉS/AN POUR 1 COLONIE DE FRELON ASIATIQUE (DONT 40% DES ABEILLES)

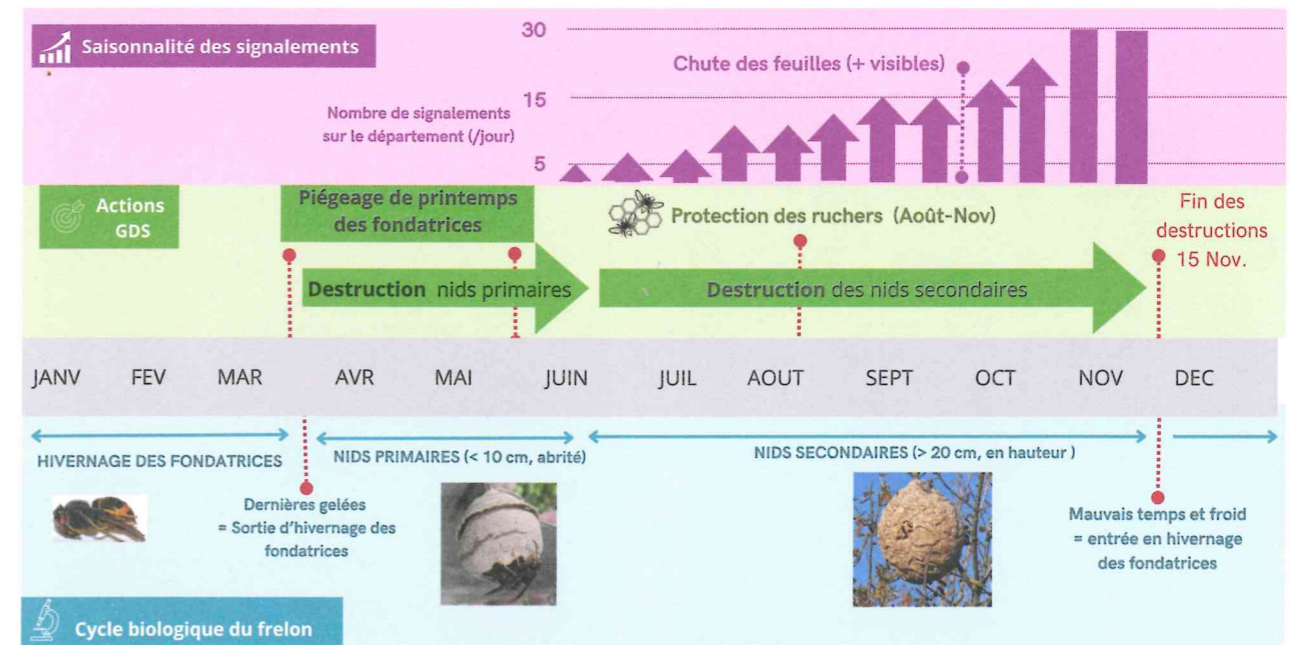
IMPACTS

SANTÉ PUBLIQUE
Allergies, attraction par les aliments

ARBORICULTURE & ECONOMIE
Impact sur les cultures fruitières
Tourisme

APICULTURE & BIODIVERSITÉ
Prédation des pollinisateurs
Baisse des populations d'abeilles

CALENDRIER SAISONNIER DE LUTTE



THONON agglomération

Famille & numérique

Les 0-3 ans et les écrans

Podcast

ÉCOUTER

Thomas Rohmer
cofondateur de l'association OPEN (Observatoire Parentalité et Education Numérique)

Disponible sur la page <https://www.thononagglo.fr/327-podcast.htm>

www.thononagglo.fr

THONON agglomération

VIOLENCES CONJUGALES

ELLE EST TROP JEUNE POUR COMPRENDRE

FAUX

VICTIME OU TÉMOIN [Ré]Agissez

119 3919

#AgriPourLesEnfants

THONON agglomération

THONON agglomération

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE ?

Un service **GRATUIT** et accessible à tous

En rendez-vous individuel ou atelier collectif

04 50 31 25 00 conseiller-numerique@thononagglo.fr

www.thononagglo.fr

THONON agglomération

Osez le MONDE !

DÉPÔT DES DOSSIERS JUSQU'AU 30 MAI 2026

OBTENEZ UNE BOURSE POUR FAIRE DECOLLER VOTRE PROJET A L'ETRANGER !

SOLIDARITÉ ETUDES JOBS SÉJOUR LINGUISTIQUE STAGE

INFO JEUNES
Thonon-les-Bains 04 50 26 22 23
Douvaine 04 50 35 52 28
Infojeunes@thononagglo.fr

www.thononagglo.fr

Bus interurbain

THONON-LES-BAINS <-----> LE LYAUD

du LUNDI au VENDREDI
Ne circule pas les jours fériés

LES ARTS	07:30	08:30	10:20	11:20	12:30	13:45	15:45	16:45	17:45	19:15
GEORGES ANDRIER	07:33	08:33	10:23	11:23	12:33	13:48	15:48	16:48	17:48	19:18
VALLÉES	07:34	08:34	10:24	11:24	12:34	13:49	15:49	16:49	17:49	19:19
LA MOUCHE	07:35	08:35	10:25	11:25	12:35	13:50	15:50	16:50	17:50	19:20
ERMITAGE P+R	07:40	08:40	10:30	11:30	12:40	13:55	15:55	16:55	17:55	19:25
CRÊT SAINTE MARIE	07:44	08:44	10:34	11:34	12:44	13:59	15:59	16:59	17:59	19:29
PRÉS CARRÉS	07:47	08:47	10:37	11:37	12:47	14:02	16:02	17:02	18:02	19:32
ARMOY CENTRE	07:48	08:48	10:38	11:38	12:48	14:03	16:03	17:03	18:03	19:33
LYAUD CENTRE	07:50	08:50	10:40	11:40	12:50	14:05	16:05	17:05	18:05	19:35

LE LYAUD <-----> THONON-LES-BAINS

du LUNDI au VENDREDI
Ne circule pas les jours fériés

LYAUD CENTRE	06:57	06:58	07:59	08:59	10:49	11:49	13:14	15:14	16:14	18:14
ARMOY CENTRE	06:59	07:00	08:01	09:01	10:51	11:51	13:16	15:16	16:16	18:16
A PRÉS CARRÉS	06:01	07:02	08:03	09:03	10:53	11:53	13:18	15:18	16:18	18:18
CRÊT SAINTE MARIE	06:04	07:05	08:06	09:06	10:56	11:56	13:21	15:21	16:21	18:21
ERMITAGE P+R	06:08	07:09	08:10	09:10	11:00	12:00	13:25	15:25	16:25	18:25
LA MOUCHE	06:13	07:14	08:15	09:15	11:05	12:05	13:30	15:30	16:30	18:30
VALLÉES	06:14	07:15	08:16	09:16	11:06	12:06	13:31	15:31	16:31	18:31
GEORGES ANDRIER	06:15	07:16	08:17	09:17	11:07	12:07	13:32	15:32	16:32	18:32
LES ARTS	06:18	07:20	08:20	09:20	11:10	12:10	13:35	15:35	16:35	18:35

LIGNE RÉGULIÈRE du lundi au samedi - Hors dimanches et jours fériés
à partir du 5 janvier 2026

SAMEDI Ne circule pas les jours fériés

LES ARTS	09:00	10:30	12:00	15:00	16:30	18:00
GEORGES ANDRIER	09:03	10:33	12:03	15:03	16:33	18:03
VALLÉES	09:04	10:34	12:04	15:04	16:34	18:04
LA MOUCHE	09:05	10:35	12:05	15:05	16:35	18:05
ERMITAGE P+R	09:10	10:40	12:10	15:10	16:40	18:10
CRÊT SAINTE MARIE	09:14	10:44	12:14	15:14	16:44	18:14
PRÉS CARRÉS	09:17	10:47	12:17	15:17	16:47	18:17
ARMOY CENTRE	09:18	10:48	12:18	15:18	16:48	18:18
LYAUD CENTRE	09:20	10:50	12:20	15:20	16:50	18:20

- LES ARTS
- Georges Andrier
- Vallées
- La Mouche
- Ermitage P+R
- Crêt Sainte Marie
- Prés Carrés
- Armoiy centre
- LYAUD CENTRE

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MOYEN DE TRANSPORT : LE BUS ENTRE NOTRE COMMUNE ET LA VILLE DE THONON

Une nouvelle solution de mobilité au service des habitants.

Depuis quelques semaines, un nouveau service de transport en commun a vu le jour entre notre commune du Lyaud et la ville de Thonon. Cette initiative répond à une véritable demande des habitants, désireux de disposer d'une alternative pratique, économique et écologique à la voiture individuelle.

Dans cet article, nous vous invitons à découvrir les atouts de ce nouveau bus, son fonctionnement, ainsi que les bénéfices qu'il apporte à notre communauté.

Un service pensé pour tous

La mise en place de cette ligne de bus a été imaginée pour faciliter la vie quotidienne des habitants. Elle relie efficacement notre commune à Thonon, en desservant plusieurs arrêts : Armoiy, Prés Carrés, Crêt Sainte Marie, Ermitage et son P+R, les arrêts La Mouche, Vallées, Georges Andrier pour arriver au terminus sur la nouvelle gare routière des Arts. Ce réseau permet ainsi d'accéder facilement aux services essentiels, sans dépendre d'un véhicule personnel.

Horaires et fréquence des passages

Le bus circule du lundi au samedi, avec des départs toutes les heures. Les premiers départs ont lieu dès 5h57 le matin, et le dernier retour s'effectue à 19h15, offrant ainsi une grande amplitude horaire adaptée

aux besoins des actifs, des étudiants et des familles.

Un choix économique et écologique

Opter pour le bus, c'est aussi faire des économies sur les frais de carburant, d'entretien ou de stationnement. Les tarifs sont accessibles à tous, avec des abonnements adaptés aux étudiants, aux seniors et aux familles nombreuses. De plus, le recours à un transport collectif contribue activement à la réduction des émissions de CO₂ et à la diminution du trafic routier.

Des retours déjà très positifs

Nous avons interviewé différents usagers du transport en bus et voici leurs retours. Nous avons rencontré Pascale, jeune retraitée qui avait envie de descendre au marché avec son amie Christine, l'idée est lancée, nous descendrons en utilisant le nouveau service de bus entre Le Lyaud et Thonon. "Le trajet est agréable et assez court, pas de stress pour savoir où se garer, pas d'attente de places qui se libèrent et en plus pas de parking à payer. Nous sommes arrivées sur la nouvelle gare routière des Arts et la chauffeur nous a indiqué où se trouvait le point de départ pour le retour. Nous avons pu nous promener tranquillement sans trop regarder l'horaire car la fréquence des trajets est régulière. Et si nous avions loupé le bus prévu, nous aurions pu prendre le temps d'un café.

Autres points positifs, prendre le temps de regarder les paysages par la fenêtre, lorsque l'on conduit on ne peut prendre le temps de regarder, et puis rencontrer d'autres utilisateurs du bus qui sont souvent des connaissances du village que nous voyons pas souvent. Donc nous sommes des convaincus de la praticité du bus pour le marché, les petites courses, les rendez-vous médicaux."

Comment en profiter ?

1. Consulter les horaires : disponibles en mairie, sur le site internet de la commune ou via l'application <https://www.star-t.fr/se-deplacer/lignes-et-horaires/ligne-bus-t>.
2. Se procurer un titre de transport : achat possible à bord du bus, à la Maison de la Mobilité.
3. Monter à l'arrêt le plus proche : les arrêts sont clairement identifiés par une signalétique spécifique.
4. Profiter du trajet : détente et gain de temps garantis !

Conclusion

Le lancement du bus entre notre commune et Thonon représente une avancée majeure pour la mobilité locale. Il offre une solution moderne, pratique et durable, adaptée aux attentes des habitants. N'hésitez plus à l'essayer : ce service est fait pour vous et pour l'avenir de notre territoire !

Les réglementations

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.



Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Rappel

Nous rappelons que les haies en bordure de voiries doivent être taillées par les propriétaires.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage, de mécanique ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques et/ou électriques susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises telles que tondeuses à gazon, tailles haies, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.

*Pour rappel Article R1336-5
Version en vigueur depuis le 10 août 2017*

Modifié par Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 - art. 1

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du

voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



Les mégots dans nos rues et chemins

Les mégots, véritable fléau écologique, s'accumulent malheureusement encore en masse sur les trottoirs, dégradant l'espace public et bouchant régulièrement les caniveaux, déversant au passage les nombreux produits chimiques toxiques qu'ils renferment. Pourquoi ne pas s'équiper d'un cendrier de poche (les premiers prix en-dessous de 1€) ?

Pour rappel

Le jet de mégot dans la rue est interdit, au même titre que n'importe quel autre déchet. L'article R.644-2 du Code pénal stipule que le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé [...] des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, est puni d'une contravention de 4^e classe, soit d'une amende forfaitaire de 135 € (majorée à 375 €). Jeter un mégot par terre est formellement interdit par la loi et passible d'une amende qui peut aller de 135 € à 1 000 € selon où l'on se trouve en France !

Points d'apports volontaires

Plusieurs points propres de tri sélectif sont mis à disposition sur la commune du Lyaud.



Incivilités

Pour nos chiens

Afin que tous puissent profiter agréablement des chemins piétonniers, des poubelles de propreté canine ont été installées sur le territoire de la commune ces prochaines semaines.

Chaque propriétaire de chien doit être muni d'un sac à crottes pour ramasser les déjections canines.

Merci de respecter le bien-être de tous et de les déposer dans les poubelles dédiées à cet effet.



Nos amis à quatre pattes

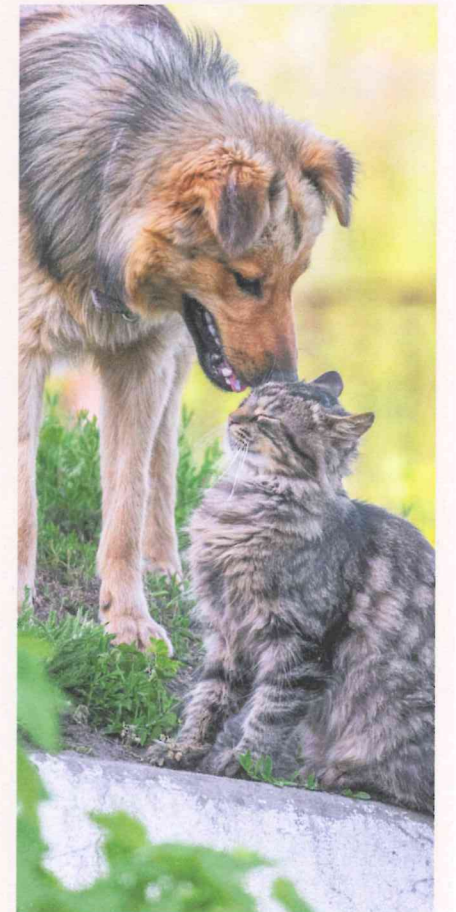
La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune.

Les propriétaires de chats sont dans l'obligation : d'empêcher leur animal de "divaguer" à plus de 200 mètres de leur demeure. Au-delà de cette distance, un chat non identifié peut être considéré comme divaguant.

Le Champ Dunant fréquenté par nos enfants est interdit aux chiens. Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs et espaces verts.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de nos amis à quatre pattes de respecter l'environnement des riverains et de tous.

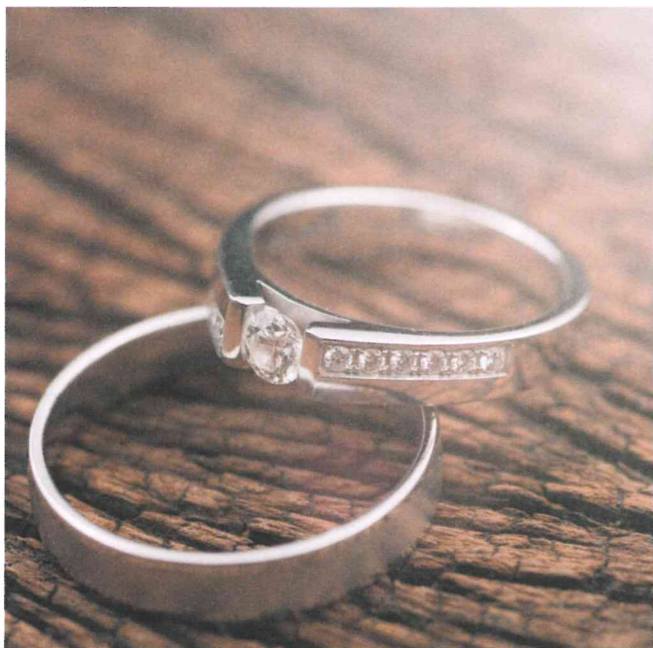
Pour mémoire Article R632-1 du code pénal sur l'abandon d'ordures et déchets.





Naissances *Bienvenue*

- Eloïse MERCIER FILLON, née le 17 janvier 2026
- Emilie REGAZZONI, née le 5 février 2026
- Zélie GOBANCÉ, née le 15 février 2026



Mariages *Félicitations*

- LABONNE Marie et RUAUD Benoit, mariés le 6 décembre 2025



Décès *Souvenirs Respectueux*

- PLUMET Michel, Henri, décédé le 14 octobre 2025
- BONNAFOUS Camille, Michel, Marcel, décédé le 2 novembre 2025
- LARZUL Michel, Roger, décédé le 15 novembre 2025
- TOCHET Renée, Jeannette, décédée le 29 novembre 2025
- FILLON Madeleine, Andrée, décédée le 13 décembre 2025
- JOLY Serge, Jean, Marie, René, décédé le 12 janvier 2026
- SELLIER Pierre, Jean, Jules, décédé le 10 février 2026
- RAISON Jean, Marc, décédé le 25 mars 2026

Recette *Gâteau au pain d'épices de Ginette*

Matériel :

- 1 verre de 20 cl
- 1 cuillère à café
- 1 cuillère à soupe
- 1 moule à cake

Temps de préparation

15 minutes

Ingrédients

- 2 verres de farine
- 1 verre de sucre
- 1 verre de lait
- ½ cuillère à café de bicarbonate alimentaire
- 1 cuillère à café (rase) de poudre d'anis étoilé
- 3 cuillères à soupe de miel

Préparation du moule

Beurrer le moule et le chemiser (saupoudrer) avec du sucre roux

Préparation de la pâte

- Mélanger les poudres
- Délayer avec le lait
- Ajouter le miel

Faire cuire à four moyen (180°C ou Th 4-5)

Temps de cuisson : 45 minutes
Planter la lame d'un couteau dans le gâteau pour contrôler la cuisson.



Comité rédaction *du bulletin*

Joseph DÉAGE
Jean-Yves MEYNET
Emilie BON
Corinne CORBÉ-COUÉDEL
Alain MEYER
Benjamin TOURNIER-DANIEL

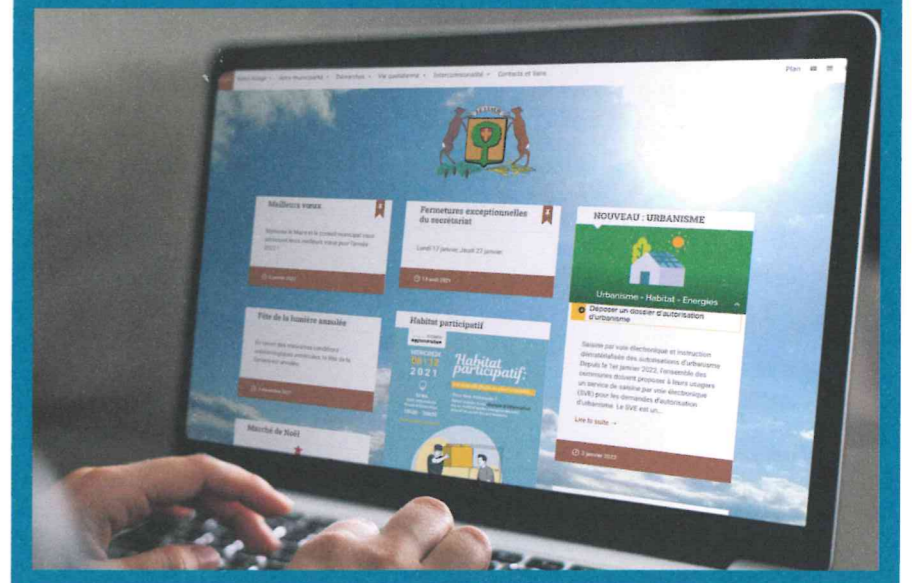
Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.

Création et impression :
Fillion imprimerie

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des bulletins municipaux.

Mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



Nos associations

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Florent EYDELY
au 06 99 26 36 45
Président du groupement ALP.es
(Armoy / Le Lyaud / Perrignier)
pour les catégories U15 - U 17 - U19 :
Virginie COMBE
Les vétérans avec Marc RECHARD
au 06 07 81 98 56.

Roland GARROS bientôt pour toi !
Contact : Guillaume DUPRAZ
au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse
avec Mickaël BLONDAZ
au 07 83 46 36 72.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits"
avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'Association des PARENTS
D'ÉLÈVES t'attend !
au 06 59 53 21 49
avec Sylvie TIREFORT.

Sports et Loisirs

Tu peux encore choisir !
Demande André JACQUEMOT,
président au 06 81 38 63 16.

L'école de musique

**Le Lyaud / Armoy
aimerait jouer avec toi...**
Clio CHAMBERT
au 07 88 45 82 65
musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

Les activités

du Foyer Rural Culturel
Tél. 06 51 13 72 36
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com.

Chœur Ecla

Président : Philippe Marclay
Chef de chœur : Sébastien Chatelain
Tél. 06 07 98 16 45

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

Les Gardiens des Semences

Josette BIDAL
au 06 32 69 97 57.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez
Louis BEL au 06 45 94 03 12.
(responsable location salle paroissiale)

Les Incroyables Comestibles

Elisabeth ROCHETEAU
au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules !

Nous avons la solution !

Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO
06 33 94 92 42.

Aide informatique



Didier COUCKE propose son aide bénévole aux personnes qui ont des problèmes d'utilisation avec leur ordinateur, smartphone, tablette, laptop.

Chef d'entreprise retraité, il était responsable de l'informatique réseau de son entreprise.

Spécialisé Mac, il a également une très bonne expertise sur PC.

Aide pour les logiciels et applications, utilisation de WhatsApp, Messenger, Skype, etc...

Aide pour les boîtes mail, comptes google, etc...

Aide pour les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Flickr, etc...

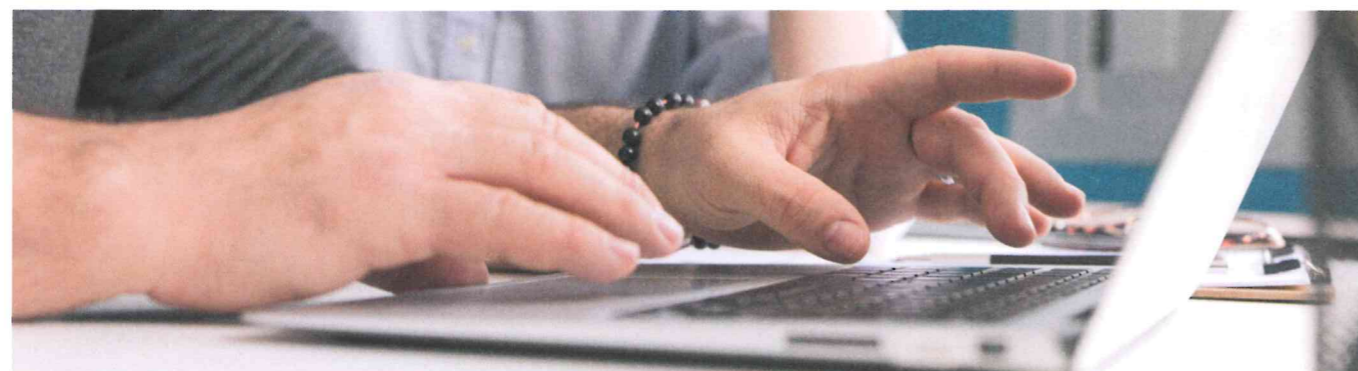
Pas d'interventions sur le matériel hormis changement de pile pour les

ordinateurs et pour les interventions mineures (batteries...).

Ne garantit pas la réussite mais le suivi et le sérieux.

CONTACT

Tél. 06 08 28 27 54
Heures d'appel :
9 h 00 - 11 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00



Planning des manifestations 2026

DATE ET HORAIRE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
08/05/2026	Commémoration	Commune du Lyaud	Monument aux morts
10/05/2026	Troc plantes	Incroyables Comestibles	Halle du Lyaud
23,24,25/05/2026	Tournoi de Pentecôte	ASLA	Stade
24/05/2026	Friperie	Asso. Friperie Troc party	Salles de la mairie
27/05/2026	Don du sang	Goutte de vie	Salles de la mairie
07/06/2026	Animation des Aînés	Commission des Aînés	Salles de la mairie
12/06/2026	Concert audition	Ecole de musique	Halle du Lyaud
19/06/2026	Fête de la Musique	Pt'i Cez	Halle du Lyaud
27/06/2026	Kermesse école	APE	Champ Dunant
04 et 05/07/2026	Fête de l'été	ASLA	Champ Dunant
12/07/2026	Friperie	Asso. Friperie Troc party	Salles de la mairie
29/07/2026	Don du sang	Goutte de vie	Salles de la mairie
30/09/2026	Don du sang	Goutte de vie	Salles de la mairie
04/10/2026	Troc plantes	Incroyables Comestibles	Halle du Lyaud
25/10/2026	Friperie	Asso. Friperie Troc party	Salles de la mairie
07/11/2026	Cross de jeunes	Asso. Sports & Loisirs	Champ Dunant
08/11/2026	Cross des Hermones	Asso. Sports & Loisirs	Halle du Lyaud
11/11/2026	Commémoration	Commune du Lyaud	Monument aux morts
02/12/2026	Don du sang	Goutte de vie	Salles de la mairie
06/12/2026	Repas des Aînés	Commission des Aînés	Salles de la mairie
11/12/2026	Fête de la Lumière	Commission animation	Halle du Lyaud
13/12/2026	Friperie	Asso. Friperie Troc party	Salles de la mairie

Fond Genevois

Rappel : les travailleurs frontaliers genevois sont invités à se déclarer en mairie..



SAS Électricité et Travaux Publics
DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Postes HTA
Entretien et construction des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
accueil@degeneve-electricite.fr

SARL **Hervé Frossard**
Chauffage - Plomberie - Sanitaire
06 19 83 45 34

173 Route de la Glère
74200 LE LYAUD
Energies Renouvelables saihervefrossard@gmail.com

Allianz
Frédéric ARRACHART
Noémie GEORGE
Thonon - Allinges

10, sq. Aristide Briand - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 29 92
arrachart-george.thonon@allianz.fr
1200, route de Noyer - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 73 94 67
arrachart-george.allinges@allianz.fr

Agents généraux Allianz • Placements financiers
Assurances de particuliers et professionnels

FILLION
IMPRIMERIE
CREATION

RBF

Entreprise Bruno Couedel depuis 2003
MENUISERIE | AGENCEMENT

FONTANEL Romain - 06 26 38 52 89
8, route Impériale - 74200 ANTHY - 04 50 71 60 39

FILLON ÉLECTRICITÉ

16, avenue du Vernay - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 06 20 46 68 18
fillon.electricite@gmail.com

Atelier FC Peinture
Travaux de Plâtrerie & Peintures INT./EXT.

74200 LE LYAUD - Tél. 06 20 87 01 89
E-mail : atelierfcpeinture@gmail.com

ZI VONGY 74200 THONON
T 04 50 71 54 17
mcm55@wanadoo.fr

LES PLAGNES 74360 LA CHAPELLE
T 04 50 73 51 38
F 04 50 73 51 09

MCN

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATIION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS
04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

BORETTI & FILS
Chauffage - Sanitaire
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON
04 50 71 07 30

*Nous remercions
tous nos annonceurs !*

ossature bois charpente couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers entreprises collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

RÉGULATION - ENTRETIEN CHAUFFERIE - SOLAIRE
POMPE A CHALEUR - DÉPANNAGE BRÛLEUR - FIOUL - GAZ

THERMIE FLAMME

Tél. 04 50 71 45 07 - Port. 06 20 81 33 14
thermieflamme@hotmail.fr
317 rue des Bracots - ZAE des Bracôts
74890 Bons-en-Chablais

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
Panneaux de signalisation
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPE
74550 PERRIGNIER

G.DUBOULOZ
1 ENSEIGNE, 3 MAGASINS

DÉCORATION/PRO MARIN
72 ALLÉE DU LARRY 74200 MARIN
04 50 71 36 92 | larry@gdubouloz.com

www.gdubouloz.com

GT TAXI

06 02 14 99 45

GT.TAXI74@GMAIL.COM WWW.GTTAXI74.FR

SAGRADRANSE

S.A. POUR L'EXPLOITATION DES SABLES ET GRAVIERS
DE LA DRANSE - DRAGAGES - TRAVAUX LACUSTRES

1040, route de la Dranse • B.P. 604 • 74500 AMPHION-PUBLIER
Tél. 04 50 70 00 05 • Fax 04 50 70 85 88

SAV GAZ

Les enfants de Jean-Pierre Fillon

TRAVAUX DE CHAUFFAGE / SANITAIRE
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
DE CHAUDIÈRES GAZ ET FIOUL

393, route des Blaves - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 39 45 71 - 04 50 73 90 43
bureau@savgazdefi.fr

PHILIPPE BONDAZ
ARTISAN BOUCHER

04 50 76 11 13 - Perrignier | 04 50 81 45 09 - Amphion

Soins visage
Massages
Onglerie

Solya Beauté

06 63 41 40 60

Beauté & bien-être au cœur du Lyaud

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - INSTALLATION - SANITAIRE

CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIÈRES
FIOUL - GAZ - ADOUCISSEUR - SOLAIRE
ÉNERGIES RENOUVELABLES - BRÛLEUR - RÉGULATION

RGE QualiGas QualiPac QualiSol

Yves BURNICHON / Thomas BAZZANI
partner.chauffage@gmail.com / Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

EMC TP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

15, rue des Arcouasses
ZI de Vongy - 74200 THONON-LES-BAINS
☎ 04 50 26 68 88 - ✉ accueil@emc-tp.com

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Fleur de soins

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rue champs de Beule
74200 LE LYAUD
06 47 62 16 06

DOMIAL
Électroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

Le Pt'i Cez
BAR - RESTAURANT - PIZZA

Lundi - Mardi - Jeudi : 7H-14H30 / 17H30-20H
Mercredi : 7H-14H30
Vendredi - Samedi : 7H-14H30 / 17H30-22H

13 rue de la mairie | 74200 Le Lyaud
Tél : 04 50 73 38 46

Dépôt de pain / Presse

LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes


Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoy
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com



Suivez l'actualité de la commune sur le-lyaud.fr  le lyaud officiel